



Envoyé en préfecture le 07/02/2020

Reçu en préfecture le 07/02/2020

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740085-20200124-AFF09\_CC240120-DE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 24 JANVIER 2020**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 09-20200124**

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU -  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de janvier à neuf heures et trente-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 17 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 28  
Absents représentés : 11  
Absents : 09

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Marcelin THELIS, Catherine TURPIN (*de l'affaire n° 01-20200124 à l'affaire n° 27-20200124*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Jean-Daniel LEBON, Raymonde VIENNE.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

André DUPREY, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe -**

Clarita TURPIN.

**REPRESENTES-PROCURATION****- Commune du Tampon -**

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Anissa LOCATE (*représentée par Jacquet HOARAU*), Catherine TURPIN (*Représentée par Albert GASTRIN de l'affaire n° 28-20200124 à l'affaire n° 37-20200124*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Henri-Claude HUET (*représenté par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Raymonde VIENNE*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Harry MUSSARD*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Patrick LEBRETON*).

**- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS-GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

**- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

**ETAIENT ABSENTS****- Commune du Tampon -**

Monique BENARD-DESLAIS, Jacqueline FRUTEAU-BOYER.  
Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AFFAIRE N° 09-20200124****BUDGET ANNEXE DE L'EAU - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Président rappelle que les enjeux liés à l'accès et à la distribution de l'eau potable mobiliseront encore en 2020, et pour les années suivantes, une partie importante des finances de notre collectivité.

Le contrat de progrès des services publics de l'eau et de l'assainissement a été signé le 3 juillet 2019. Il permettra de faciliter l'obtention de financements en contrepartie de l'engagement de la CASUD sur la qualité du service, et notamment les 4 axes suivants :

- Amélioration de la performance technique des services d'eau et assainissement,
- Pérennisation de la situation financière des services,
- Amélioration de la relation avec les abonnés,
- Amélioration de la gouvernance et l'organisation des services.

Le Président rappelle qu'en raison du calendrier électoral, et pour pouvoir être en mesure de respecter la date limite d'approbation du budget fixée au 30 avril, le vote des budgets primitifs aura lieu de manière anticipée cette année. Il en résulte que les budgets primitifs 2020 seront votés avant l'approbation des comptes administratifs de l'année 2019. Les résultats de l'exercice 2019 de chaque budget ne sont ainsi pas repris et affectés dans les budgets 2020. Ils le seront dans le courant du premier semestre 2020 par le vote d'une décision modificative.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	7 227 000.00	7 227 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		7 227 000.00	7 227 000.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 571 000.00	20 571 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		20 571 000.00	20 571 000.00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET		27 798 000.00	27 798 000.00

Toutes sections confondues, le total du budget primitif de l'eau s'élève à 27 798 000 €, dont 7 227 000 € en exploitation et 20 571 000 €, en investissement.

Le détail par section est donné dans la suite de l'exposé aux membres du conseil communautaire.

## 1. LA SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 7 227 000 €, tel que détaillé dans les tableaux suivants.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	500 000.00	732 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	700 000.00	800 000.00		
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 200 000.00</b>	<b>1 532 000.00</b>		
66	CHARGES FINANCIERES	1 497 000.00	1 480 000.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	150 000.00	210 000.00		
022	DEPENSES IMPREVUES		290 000.00		
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 847 000.00</b>	<b>3 512 000.00</b>		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 085 000.00	2 215 000.00		
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 489 000.00	1 500 000.00		
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>7 574 000.00</b>	<b>3 715 000.00</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>10 421 000.00</b>	<b>7 227 000.00</b>		

D'002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION					

Les principales dépenses de fonctionnement du budget annexe de l'eau sont composées :

- des « charges à caractère général » du chapitre 011 : 732 000 € comprenant :
  - le reversement au budget principal des frais de structure et de fonctionnement du service pour 90 000 €,
  - 230 000 € de travaux d'entretien de réseaux et fournitures de prestations effectués en régie,
  - des frais de fonctionnement de la régie des travaux pour 110 000 € (entretien véhicules, locations, carburant...),
  - des études et prestations pour 140 000 €.
- des charges de personnel pour un montant de 800 000 €, somme à reverser au budget principal ;
- des charges d'intérêts de la dette pour 1 480 000 € ;
- des charges exceptionnelles d'un montant de 210 000 €, pour couvrir les éventuelles pénalités sur marchés ;
- et des dépenses d'ordre correspondant aux amortissements des équipements (chapitre 042) pour 1 500 000 €.



Les principales recettes de fonctionnement du budget composées :

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70 74	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDS SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 400 000.00	6 400 000.00		
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		6 400 000.00	6 400 000.00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 428.65			
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		6 403 428.65	6 400 000.00		
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	462 900.00	827 000.00		
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		462 900.00	827 000.00		
<b>TOTAL</b>		6 866 328.65	7 227 000.00		

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	

- des recettes tarifaires du service (part CASUD sur la facturation réalisée par le délégataire) s'élèvent à 6 400 000 €,
- des recettes d'ordre liées aux amortissements des subventions d'équipement reçues, et aux travaux en régie pour un montant de 827 000 €.

La section de fonctionnement dégage ainsi un excédent permettant de financer la section d'investissement à hauteur de 2 215 000 €.

## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 20 571 000 €, tel que détaillé dans les tableaux suivants :

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 452 848.12	286 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	224 929.92	637 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	13 190 867.41	15 393 000.00		
<b>Total des opérations d'équipement</b>		14 868 645.45	16 316 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 446 898.21	3 105 000.00		
<b>Total des dépenses financières</b>		2 446 898.21	3 105 000.00		
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		17 315 543.66	19 421 000.00		
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	462 900.00	827 000.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	110 000.00	323 000.00		
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		572 900.00	1 150 000.00		
<b>TOTAL</b>		17 888 443.66	20 571 000.00		

D001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 16 316 000 € d'investissement sont listés ci-dessous :

- Création des réservoirs Leveneur (3,5 M€ en 2020),
- Potabilisation de Leveneur (2,3 M€) et Argamasse (150 k€),
- Puits du Bras de la Plaine (400 k€)
- Refoulement de la ligne 400 vers réservoir Epidor Hoarau (1 M€),
- Travaux de renforcement et réparation des réseaux AEP des 4 communes dans le cadre du marché à bons de commande (2,5 M€),
- Travaux Pente Orange/Songes (0,5 M€)
- Galerie drainante de Langevin (2,5 M€),
- Sécurisation de la source Cazala (1,9 M€),
- Renforcement de la chaîne de pompage de la Crête (450 k€),
- Forage de reconnaissance aquifère de Takamaka (0,4 M€) et réservoir/réseaux y afférents (90 k€).

En dehors des dépenses d'équipement, les autres dépenses d'investissement correspondent au remboursement du capital emprunté qui s'élève à 3 105 000 € pour l'année 2020, et aux mouvements d'ordre d'investissement pour 1 150 000 €.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	7 153 359,22	6 033 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	3 051 000,00	10 500 000,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>10 204 359,22</b>	<b>16 533 000,00</b>		
106	Réserves	1 664 000,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 664 000,00</b>			
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>11 868 359,22</b>	<b>16 533 000,00</b>		
021	Virement de la section d'exploitation	6 085 000,00	2 215 000,00		
040	OPÉ. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 489 000,00	1 500 000,00		
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	110 000,00	323 000,00		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>7 684 000,00</b>	<b>4 038 000,00</b>		

<b>TOTAL</b>	19 552 359,22	20 571 000,00		
--------------	---------------	---------------	--	--

R001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
-----------------------------------	--

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>	
--	--

Les dépenses d'investissement sont financées par les recettes suivantes :

- des subventions d'investissement de 6 033 000 € ;
- des emprunts à mobiliser pour un montant de 10 500 000 € ;
- des recettes d'ordre de 1 823 000 € ;
- 2 215 000 € d'autofinancement provenant de la section de fonctionnement.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe 2020 de l'Eau, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

### **DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Conseil,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **vote le budget annexe 2020 de l'Eau, chapitre par chapitre,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

**Abstention : 00**

**Contre : 00**

**Pour : 39**

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**Le Président de la CASUD,**  
  
**André THIEN AH KOON**

